

Chaque recteur fait parvenir au niveau national une synthèse des assises départementales qui permet de mesurer l'ampleur et la nature de la mobilisation dans l'académie, facilite l'interprétation des données recueillies au niveau départemental en vue de la production de la synthèse nationale, et propose une lecture stratégique de ces données.

Éléments généraux d'information sur le déroulement des assises au sein de l'académie

Nombre d'assises locales (infra départementales) organisées sur l'ensemble du territoire de l'académie	Nombre approximatif de participants aux assises locales (infra départementales) organisées sur l'ensemble du territoire de l'académie	Nombre d'assises départementales organisées sur l'ensemble du territoire de l'académie	Nombre approximatif de participants aux assises départementales organisées sur l'ensemble du territoire de l'académie
Deux assises locales dans le Territoire de Belfort (Sud du département le 7 avril et Nord du département le 8 avril)	Les 2 assises ont accueilli respectivement 45 et 51 participants, soit 96 en tout.		75 présents aux assises départementales du Territoire de Belfort

Typologie des participants des assises au sein de l'académie:

Evaluer la représentation des différents participants dans le cadre des Assises qui se sont tenues dans l'académie (le niveau 1 correspondant à une absence ou une faible mobilisation des participants concernés, le niveau 4 à une mobilisation importante des participants concernés)

Participants	Niveau de représentation (cochez une case pour chaque type de participants)				Observations (précisez le type de public représenté, les difficultés de mobilisation rencontrées...)
	1	2	3	4	
Équipes éducatives du 1er degré			X		IEN et CP plutôt présents, mais participation moyenne des professeurs des écoles.
Équipes éducatives du 2nd degré		X			Mobilisation inférieure aux attentes des équipes de direction sur les assises locales. Peu d'enseignants du second degré. 6 chefs d'établissement (1/3) aux départementales.
Organisations syndicales des personnels de l'éducation nationale		X			Présence nombreuse de l'UNSA aux locales et aux départementales, participation de SGEN-CFDT également. Absence totale du SNUipp et de FNEC-FPFO.
Acteurs de l'enseignement supérieur et recherche			X		Directeur de l'UFR STGI et directeur ESPE aux départementales, ainsi que directrice Canopé Nord-Franche-Comté. 2 chargées de mission de l'UTBM aux locales. Intervention pertinente en table ronde d'une professeure de l'IUT. Associations étudiantes n'ont pas pu être mobilisées.
Acteurs de l'enseignement agricole + enseignement privé	X		X		Aucun représentant du LEGTA de Valdoie, ni de la DRAAF ni aux locales ni aux départementales A noter présence du DIEC aux départementales
parlementaires	X				Aucun parlementaire, ni aux locales ni aux départementales du Territoire de Belfort
Représentants des collectivités territoriales			X		Président de l'AMD 90 ; deux maires (Danjoutin, Bavilliers) ; adjointe Belfort ; vice-présidente ComCom Pays Sous-Vosgien ; directrice éducation CG 90
Services de l'État et opérateurs		X			Présents aux départementales seulement : SDIS, DDCSPP, CAF, armée et police. Défenseur des droits.
Représentants de parents d'élèves			X		2 présidents (FCPE, Schola) de fédérations sur 4 ; quelques parents d'élèves élus aux conseils d'administration ou conseils d'école ; participation importante à l'atelier n°1 le 08/04
Représentants des élèves	X				1 élu du CAVL
Acteurs du monde économique		X			Implication inégale : participation intéressante de la Chambre des métiers et de l'artisanat, mais faible mobilisation de la CCI (malgré une apparition du Président et du DG aux départementales, il n'y a pas eu de relais auprès des entreprises). Bonne implication de la MIFE 90 (maison de l'information sur la formation et l'emploi)
Acteurs du monde associatif		X			Faible mobilisation aux locales. Meilleure implication aux départementales (Francas,

et culturel					OCCE, DDEN, Solidarité femmes ...)
-------------	--	--	--	--	------------------------------------

Thématique 1 : Comment associer pleinement les parents d'élèves à la mission éducative de l'école ?

<p>Actions partenariales les plus positives proposées</p>	
<p>Constat de départ : difficultés à faire venir les parents les plus éloignés de l'école :</p> <p>Rencontres des parents dans l'école :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réunions de rentrée - Café des parents (convivialité) - Remise de bulletins - Dispositif mallette des parents - Actions dans le cadre du CESC : quinzaine de l'altérité, rencontre inter-générationnelle <p>Rencontres des parents hors de l'école :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avec l'appui des maisons de quartiers et structures culturelles locales - Visite des professeurs au domicile des familles 	<p>Commentaires ou éléments d'approfondissement apportés au niveau académique</p> <p>Souhait des parents de partager le projet éducatif de l'école, plus particulièrement sur la problématique du respect, de la politesse qui passe par le langage utilisé par les enfants ;</p> <p>La construction de la coéducation demande du temps (installation dans la durée).</p>
<p>Difficultés et freins identifiés pour la mise en œuvre d'actions conjointes ou menées en complémentarité et en cohérence ?</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Langage scolaire peu lisible et pas toujours adapté pour l'ensemble des familles ; - Question de la représentativité des parents au sein des instances (conseils d'école, conseils de classes, conseil d'administration): <ul style="list-style-type: none"> - Difficulté pour les parents à endosser la posture de représentant des parents d'élèves ; - Les familles des CSP défavorisées ne sont pas présentes dans les instances. - Environnement numérique de travail : les parents ne sont pas satisfaits de l'usage des ENT, alors que les établissements présentent les ENT comme un vecteur d'ouverture de la communication avec les familles ; 	<p>Comment le niveau académique peut-il contribuer à lever ses freins identifiés ?</p> <p>Apporter des exemples concrets, illustrer et traduire des documents tels que la charte de laïcité</p> <p>Re-questionner au plan national les procédures relatives aux élections des représentants de parents d'élèves.</p> <p>Clarifier les enjeux de l'ENT et accompagner les parents dans les usages.</p>

Propositions qui semblent devoir être mises en œuvre de manière prioritaire

- Planifier un parcours partenarial de la petite section à la fin du collège :

- organiser un rythme de rencontres régulières à chaque niveau de classe à partir de contenus mobilisateurs :
 - réunions d'information
 - temps de convivialité
 - présentation et valorisation des travaux d'élèves
- selon les enjeux, les problématiques ou les thématiques, cibler des échanges collectifs, individuels et en groupes ;

- Faire vivre les espaces parents :

- favoriser des échanges entre pairs pour faire émerger leurs besoins et mieux connaître leurs représentations de l'école ;

- Outiller les parents sur le suivi scolaire des élèves :

- du dispositif « mallette des parents », retenir et proposer les temps d'observation de classes ;
- signifier aux parents et à l'élève les marges de progrès lors de la remise des bulletins scolaires.

Comment le niveau académique peut-il faciliter la mise en œuvre de ces propositions ?

Action de formation des enseignants pour une communication positive et constructive avec les familles.

Atelier thématique 2. Comment favoriser le travail conjoint des collectivités locales, l'éducation nationale et l'ensemble des services de l'État pour la réussite éducative des jeunes ?

Actions partenariales les plus positives mises en œuvre sur les territoires pour promouvoir les valeurs de la République à l'école	
<p>Actions existantes multiples et variées sur l'ensemble du territoire qui n'ont pas forcément d'affichage médiatique, considérées comme banales :</p> <ul style="list-style-type: none">[Participation des classes aux différentes commémorations, concours de la résistance, dans le cadre du EDD...[Actions culturelles et projets transversaux :<ul style="list-style-type: none">- politique culturelle des établissements et collectivités permet de favoriser l'égalité d'accès- culture comme outil de développement des émotions (être sensible, citoyen) <p>Outils et instances identifiés comme facilitateurs :</p> <ul style="list-style-type: none">[PRE (projet de réussite éducative)[PEDT (projets éducatifs territoriaux) qui permettent l'articulation des temps scolaire et le périscolaire ;[les projets d'école ou d'établissement <p>les conseils d'école, les conseils d'administration, les conseils pédagogiques, les réunions de municipalité ou les conseils municipaux.</p>	<p>Commentaires ou éléments d'approfondissement apportés par l'académie</p> <p>Chaque structure doit intégrer qu'elle a des objectifs propres qui relèvent de ses compétences, mais également des objectifs partagés autour du vivre ensemble et de l'intérêt collectif. Le thème « comment fait-on vivre les valeurs de la république dans notre structure et avec nos partenaires ? » doit obligatoirement être un point de l'ordre du jour récurrent des conseils d'administration, des conseils d'école et des réunions de municipalité ou conseils municipaux. On rendrait ainsi institutionnellement explicite ce que chacun met derrière ces termes et les débats porteraient autour des actions que chacun mène en interne et/ou en coopération externe.</p> <p>Dans tout projet : une phase essentielle, la phase diagnostique. Diagnostic qui doit être partagé.</p>

<p>Difficultés et freins identifiés pour la mise en œuvre d'actions conjointes ou menées en complémentarité et en cohérence ?</p>	
<ul style="list-style-type: none"> [Méconnaissance des acteurs impliqués, des publics : quels sont les champs de compétences de chacun ? Qui fait quoi ? [Absence de formation : nécessité de préciser des contenus et de les organiser de façon régulière (Mais sur quels temps ?) [Nécessité de former des personnes ressources et de proposer en formation continue des formations spécifiques. [Conflit entre le temps éducatif, le temps politique, le temps médiatique. [Importance du sens des actions à construire qui doivent rester simples mais durables (pérennité des actions). 	<p>Comment le niveau académique peut-il contribuer à lever ses freins identifiés ?</p> <p>Créer une instance indépendante, durable, d'observation des bonnes pratiques, de maintien du savoir Organiser des formations inter-catégorielles Assurer un suivi et partager les bonnes pratiques Créer un savoir professionnel contextualisé</p>
<p>Propositions pour favoriser la capacité de l'école et de ses partenaires à se mobiliser ensemble pour transmettre les valeurs de la République ?</p>	
<p><u>Définir un contenu</u> : affirmer le socle commun de connaissances, de compétences et de culture comme base commune inter-institution : <i>Décret n° 2015-372 du 31 mars 2015 relatif au socle commun de connaissances, de compétences et de culture.</i></p> <p><u>Actions concrètes</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Développer l'engagement citoyen</i> : → les conseils municipaux des enfants, des adolescents, conseil académique de la vie lycéenne, participation à la vie associative : classes coopératives ... - <i>Accompagner les élèves exclus</i> : → exclusion = échec / tendre à développer la capacité de l'élève à réparer, à s'engager par exemple à des tâches d'intérêt général ; - <i>favoriser les débats autour de ces questions fondamentales dans les CA, conseils pédagogiques, conseils d'école...</i> - <i>Permettre aux élus et services de l'état d'être plus présents dans l'école</i> (en lien avec l'enseignement moral et civique) ; → <i>Organiser un rendez-vous citoyen annuel</i> : à partir d'un questionnaire construit et formalisé par les élèves, inviter in situ 1 élu, 1 représentant de la police ou gendarmerie, 1 représentant de la justice 	<p>Comment le niveau académique peut-il faciliter la mise en œuvre de ces propositions ?</p> <p><u>Mieux utiliser les outils à notre disposition</u> : projet d'école, d'établissement, PEDT...</p> <p><u>Établir autour des PEDT un calendrier des temps républicains qui pourraient par exemple se décliner ainsi</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> [au moment de la rentrée des classes, actions autour du thème : être parent d'élèves, enseignants et partager les valeurs de la République. [seconde période : les actions de solidarité et la mémoire fraternelle autour du 11 novembre. [de janvier à février, accent mis sur la laïcité et la liberté à partir d'une journée du souvenir du 07 janvier 2015. [Mars-avril : partage entre élèves et adultes d'actions de nettoyage de printemps, de jardinage, d'alimentation, d'actions sportives comme les courses d'endurance pour une cause... (journée nationale du 19 mars qui permet d'évoquer la responsabilité et l'altérité [Mai- juin : actions autour des partenariats, des projets culturels et musicaux (fête de la musique) et la mémoire universelle autour du 08 mai.

Atelier thématique 3. Comment mobiliser les acteurs associatifs, le monde économique et la société civile pour soutenir l'École dans son action de lutte contre les déterminismes sociaux ?

<p>Actions partenariales les plus positives mises en œuvre sur les territoires pour promouvoir les valeurs de la République à l'école</p>	
<p>Divers exemples de partenariats font consensus avec des associations ou le monde économique. On peut citer :</p> <ul style="list-style-type: none"> [Les actions de partenariat avec la Maison de l'Environnement qui contribue à installer des comportements respectueux de l'environnement et contribue ainsi à l'acquisition de valeurs de la République : engagement, prise de responsabilité, respect... [Des projets permettant de créer une continuité entre les actions et un maillage de terrain (ex : projet « Place de la République » du collège Vauban de Belfort). [Des projets partenariaux et engageant les jeunes dans un stage au sein d'une association d'aide à la personne (ex : cas des bac pro accompagnement, soin et services à la personne). [Des interventions d'acteurs du monde économique devant une ou plusieurs classes (interventions ciblées en fonction du niveau). <p>Des organisations de rencontres entre collégiens et chefs d'entreprise par la maison d'information sur la formation et l'emploi.</p>	<p>Commentaires ou éléments d'approfondissement apportés par l'académie</p> <p>Les assises départementales ont repris les exemples ci-contre évoqués lors des assises locales.</p>
<p>Difficultés et freins identifiés pour la mise en œuvre d'actions conjointes ou menées en complémentarité et en cohérence ?</p>	
<p>Les leviers :</p> <ul style="list-style-type: none"> [Le soutien d'une collectivité territoriale à une association facilite la construction des projets et notamment en prenant en charge le volet financier pour les transports. [La volonté de « faire » de part et d'autre.. [La disponibilité dont font preuve les acteurs – de l'École et des associations – une fois les contacts établis mais cela reste une affaire de personnes. 	<p>Comment le niveau académique peut-il contribuer à lever ses freins identifiés ?</p> <ul style="list-style-type: none"> [L'inscription dans les projets d'écoles ou d'établissements des actions partenariales avec les associations permet de les installer dans la durée, indépendamment des personnes qui les ont initiées. [La diffusion des projets d'écoles ou d'établissements aux associations partenaires permet une meilleure connaissance mutuelle et incite à travailler en complémentarité.

<p>Les freins :</p> <ul style="list-style-type: none"> [Les projets sont toujours chronophages. [Les transports – coûts et périodicité – sont un souvent un frein. [Les actions sont souvent liées aux personnes et peuvent ne pas être pérennes. [La méconnaissance du rôle de chacun : les objectifs que l'état fixe à l'École et les objectifs que se fixent les associations dans leur statut. [Une non reconnaissance des compétences dans le domaine éducatif des acteurs associatifs et du monde économique. [Beaucoup de difficulté à « entrer dans l'École », la communication avec le monde enseignant mais aussi avec l'administration scolaire pouvant se révéler compliquée aussi bien pour les associations que pour le monde économique. 	<ul style="list-style-type: none"> [Les co-partenariats écoles, associations et collectivités permettent, quelquefois, de lever les obstacles financiers. [Il faudrait éviter de solliciter le monde économique "à sens unique" (stages, soutiens financiers, aide aux examens...).
<p>Propositions pour favoriser la capacité de l'école et de ses partenaires à se mobiliser ensemble pour transmettre les valeurs de la République ?</p>	
<p>Ce qui fait consensus :</p> <ul style="list-style-type: none"> [Institutionnaliser, coordonner et formaliser les partenariats. [Introduire un axe dans les projets d'école et d'établissement sur les actions à conduire avec les partenaires de l'École et associer cet axe avec le parcours citoyen de chaque élève. Cet axe serait une garantie d'une continuité et d'une structuration des actions envisagées. [Envisager des projets co construits et non juxtaposés. [Inviter régulièrement les associations partenaires lors des conseils école – collège. [Prendre en compte des engagements du jeune en dehors de l'école (parcours citoyen). [Rendre les objectifs et l'organisation de l'École plus lisibles pour les partenaires. [Identifier un nombre limité d'interlocuteurs des partenaires associatifs pour les établissements. [Partager, par tous les acteurs, un langage et des comportements pour transmettre les valeurs de la république (y compris lors des stages en entreprise). [Associer les parents aux actions de partenariats. [Pérenniser le référent école – entreprise dans les collèges. 	<p>Comment le niveau académique peut-il faciliter la mise en œuvre de ces propositions ?</p> <ul style="list-style-type: none"> [Installer des temps de travail entre les écoles et les associations pour mieux se connaître et envisager de travailler ensemble : actuellement seuls les REP sont dotés d'un comité de pilotage associant les partenaires. [la formation initiale et continue des cadres de l'Education Nationale pourrait intégrer, en "inter catégoriel", la construction de relations partenariales avec les associations pour créer de la porosité entre les associations et l'école. Les associations sont prêtes à intervenir dans les ESPE.

Observations générales du recteur sur le déroulement et les résultats de la démarche
(ampleur de la mobilisation aux différents niveaux des assises, propositions phares qui pourront être inscrites au projet académique, stratégie de déploiement des propositions retenues, attentes par rapport au niveau national pour l'accompagnement de ces propositions...)